

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

### DELIBERATION N° 2020-12-161-DR/RH

Nomenclature : 4.1.7

#### OBJET : CREATION DE POSTE

**Votants : 33**  
**Abstention : /**  
**Votes exprimés: 33**

**Pour: 33**  
**Contre : /**

Fait à Tarnos,  
 le 16 décembre 2020  
 Pour extrait certifié  
 conforme



Le Maire  
*Certifié exécutoire compte tenu  
 du dépôt au titre du contrôle de  
 légalité et de l'affichage en  
 Mairie le : 17/12/2020*

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### PRÉSENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

|             |               |                 |
|-------------|---------------|-----------------|
| Mme DUFAU   | procuration à | M. GONZALES     |
| Mme LALANNE | procuration à | Mme LE GALL     |
| M. HERVELIN | procuration à | Mme SAINT-AUBIN |

#### PRÉSENTS A PARTIR DU POINT N°2020-12-154-DVCS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A PARTIR DU POINT N°2020-12-154-DVCS

|                   |               |                 |
|-------------------|---------------|-----------------|
| Mme DUFAU         | procuration à | M. GONZALES     |
| Mme LALANNE       | procuration à | Mme LE GALL     |
| M. HERVELIN       | procuration à | Mme SAINT-AUBIN |
| M. FLEURENTDIDIER | procuration à | Mme CORRIHONS   |

#### SECRETARE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

29 au point n° 2020-12-154-DVCS

Nombre de pouvoirs: 3

4 au point n° 2020-12-154-DVCS

Nombre de votants : 33



Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de procéder à des créations de poste dans le cadre des vacances de postes permanents au sein de la Collectivité suite à des recrutements en cours ou à venir.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs des postes à temps complet et temps non complet 2020

Vu les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

### DELIBERE

**DECIDE DE CREER** les postes à TEMPS COMPLET suivants :

| FILIERES / GRADES                 | CATEGORIE | NBR | COMMENTAIRES  | SERVICE                     |
|-----------------------------------|-----------|-----|---|-----------------------------|
| <b>FILIERE TECHNIQUE</b>          |           |     |   |                             |
| Agent de maîtrise                 | C         | 1   | Recrutement agent de maîtrise espaces verts (poste vacant suite à mobilité) | DAP – Régie Espaces Publics |
| Adjoint technique                 | C         | 1   | Recrutement agent bâtiment menuisier serrurier                              | DAP – Régie Bâtiment        |
| Adjoint technique ppl 2ème classe | C         | 1   |   |                             |
| Adjoint technique ppl 1ère classe | C         | 1   |   |                             |
| Adjoint technique                 | C         | 1   | Recrutement agent d'entretien polyvalent                                    | DEEJ                        |

Ces créations de poste sont réalisées à effectif constant. Concernant les créations de poste liées à des recrutements à venir, celles ci sont effectuées sur les différents grades du cadre d'emplois visés afin de couvrir l'ensemble des possibilités de recrutement. Les grades non concernés par le recrutement et ne correspondant pas à des réels postes vacants seront supprimés dans le courant de l'année après avis du Comité Technique. Il est précisé que ces emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme d'une année, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au Budget 2020.



**DIT** que la rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants augmentée du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)